La Française Carbon Impact 2026 R

Pays d'enregistrement: FR NL CH LU BE IT ES DE

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 103,41€

Actif sous gestion : 151,58M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 **2** 3 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

HORIZON DE PLACEMENT

Échéance le 31/12/2026

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux

Date de création : 19/11/2019

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Tous souscripteurs

Risques principaux supportés : convertibles, crédit, défaut, dérivés, discrétionnaire, émergents, high yield, liquidité, perte en capital, taux

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0013431186

Code Bloomberg : LFCI26R FP Equity

Centralisation : J avant 12H00

Règlement : J+2 ouvrés

Eligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 3%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 1.28% (30/06/2023)

Coûts de transaction : 0.49% (30/06/2023)

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : La Française Asset Management

Gérant(s) : Paul Gurzal, Marie Lassegnore

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 7 ans à compter de la date de création du fonds jusqu'au 31 décembre 2026, une performance nette de frais supérieure à celle des obligations à échéance 2026 émises par l'Etat français et libellées en EUR en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtré préalablement selon des critères ESG et analysés sous l'angle de leurs compatibilité avec la transition énergétique selon une méthodologie définie par la société de gestion.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,64%	0,70%	0,70%	7,55%	0,27%	-	3,41%

Annualisées	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,09%	-	0,77%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024	Fonds	0,16%	-0,10%	0,64%										0,70%
2023	Fonds	2,19%	-0,60%	0,35%	0,47%	0,32%	0,27%	1,34%	0,24%	-0,05%	-0,02%	2,14%	1,93%	8,87%
2022	Fonds	-1,65%	-1,81%	-0,70%	-2,35%	-0,70%	-4,61%	3,66%	-1,46%	-3,56%	1,22%	2,75%	-0,15%	-9,26%
2021	Fonds	-0,07%	0,04%	0,32%	0,37%	0,16%	0,41%	0,37%	0,12%	-0,30%	-0,68%	-0,32%	0,66%	1,09%
2020	Fonds	0,31%	-1,45%	-11,69%	5,60%	1,28%	2,03%	1,81%	0,81%	-0,35%	0,27%	2,97%	0,62%	1,22%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION

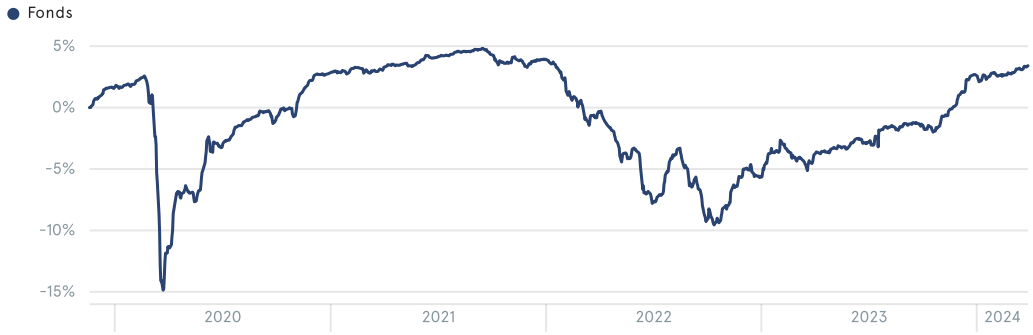

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	2,41%	3,93%	-
Ratio de Sharpe	1,61	-0,32	-

Depuis création	
Gain Maximum	23,13% (23/03/2020 -> 16/09/2021)
Max. Drawdown	-17,00% (20/02/2020 -> 23/03/2020)
Recouvrement	256 jours (le 04/12/2020)

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.la-francaise.com - Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg

La Française Carbon Impact 2026 R

TYPES D'INSTRUMENT
En % actif

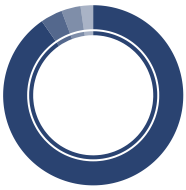

Obligations taux fixe	90,34%
Obligations taux variable	3,94%
Obligations convertibles	3,45%
Liquidités	2,27%

STRATÉGIES
En % actif (hors liquidités)

Crédit HY Euro	37,73%
Crédit IG Euro	21,26%
Subordonnées non perpétuelles	11,67%
Crédit HY US	9,29%
Crédit IG US	5,08%
Crédit IG autres	4,39%
Convertibles	3,45%
Crédit HY autres	3,31%
Crédit Emergent	1,54%

DEVISES
En % de la poche obligations

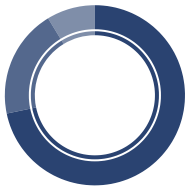

EUR	71,75%
USD	19,55%
GBP	8,71%

PAYS
En % actif (hors liquidités)

France	17,35%
Etats-Unis	16,22%
Espagne	10,95%
Italie	9,78%
Royaume Uni	9,75%
Allemagne	8,66%
Pays-Bas	6,20%
Irlande	3,79%
Suède	2,78%
Belgique	2,42%
Autres	9,83%

INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	2,21	Duration	2,37
Rendement à maturité	4,97%	Nombre de titres	154
Rendement au pire	4,69%	Nombre d'émetteurs	145
Spread moyen (vs swap en pb)	197	Notation moyenne émission	BB
Impact de la couverture devise	-0,39%	Notation moyenne émetteur	BB+
Coupon moyen	4,49%	% de titres callable	73,97%

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.
L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

NOTATIONS
En % actif (hors liquidités)

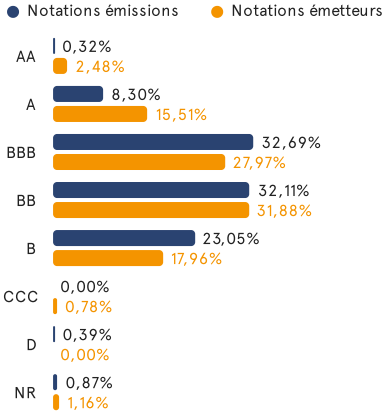

ÉCHÉANCES
En % de la poche obligations

2025	4,33%
2026	38,20%
2027	57,47%

SECTEURS TAUX
En % actif (hors liquidités)

Financières	35,98%
Consommations non-cycliques	20,11%
Consommations Cycliques	12,65%
Communications	12,51%
Industrie	11,11%
Matières Premières	2,33%
Services Publics	1,64%
Technologie	1,01%
Assimilés Etat	0,40%

PRINCIPAUX ÉMETTEURS
Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs taux	Notations émetteurs	Poids
Permanent Tsb Plc	Irlande	Financières	BB+	1,31%
Unicredit Spa	Italie	Financières	BBB+	1,28%
Smurfit Kappa	Irlande	Matières Premières	BBB-	1,24%
Banco De Credito Social	Espagne	Financières	BB+	1,23%
Worldline Sa	France	Consommations non-cycliques	BBB-	1,20%
Iliad Sa	France	Communications	BB	1,20%
Spie Sa	France	Industrie	BB+	1,19%
Virgin Media Secured Fin	Royaume Uni	Communications	BB-	1,18%
Iqvia Inc	Etats-Unis	Consommations non-cycliques	BB+	1,17%
Belden Inc	Etats-Unis	Industrie	BB	1,17%

Nombre d'émetteurs: 145 **Poids des 10 premiers émetteurs:** 12,15%

La Française Carbon Impact 2026 R

*Univers: 30% Bloomberg Global Aggregate Corporate, 70% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index

SCORES ESG

Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	97,68%	95,92%
Score ESG	5,81	5,10
Score E	6,11	5,20
Score S	5,76	4,95
Score G	5,57	5,22

MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Ball Corporation	0,81%	7,66	7,48	8,11	7,75
Nexi Spa	0,93%	8,51	7,15	6,80	7,43
Directv Holdings Llc	1,11%	6,04	7,32	7,92	7,30
Bnp Paribas	0,51%	8,19	6,78	7,00	7,28
Intesa Sanpaolo Spa	1,00%	7,28	7,10	7,06	7,14

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10

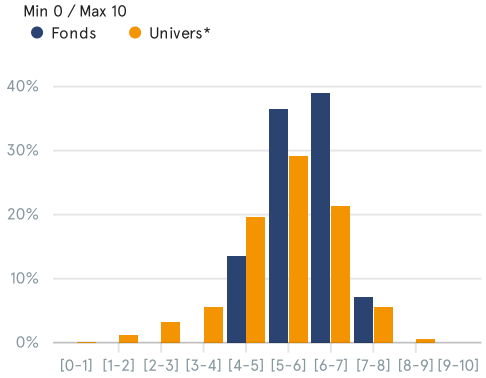

MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Adt Corp	0,77%	3,98	4,04	4,42	4,13
Prime Secsrvc Brw/financ	0,30%	3,98	4,04	4,42	4,13
Belden Inc	1,17%	3,47	4,38	5,36	4,31
Iliad Sa	1,20%	5,07	4,77	3,86	4,57
Lorca Telecom Bondco	1,10%	8,56	5,03	0,38	4,66

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus

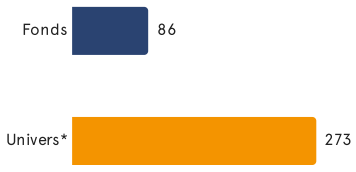

EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Secteur	Poids	Empreinte Carbone	Empreinte carbone relative à l'univers*
Consommations Cycliques	12,65%	9	-4
Financières	35,98%	9	7
Services Publics	1,64%	7	-28
Matières Premières	2,33%	6	-23
Consommations non-cycliques	20,11%	6	2
Industrie	11,11%	5	-10
Communications	12,51%	2	0
Technologie	1,01%	0	-1
Assimilés Etat	0,40%	0	-1
Autre	0,00%	0	-24
Total		**44**	**-82**

SCORE CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture Carbon Impact	97,68%	83,35%
Score Carbon Impact	6,41	4,37

MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
United Group B.v.	0,93%	9,38
Ald International	0,88%	9,21
Société Générale Paris	0,76%	9,21
Leaseplan Corporation	0,61%	9,21
Banco Santander, S.a.	0,85%	9,14

DISTRIBUTION DES SCORES CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

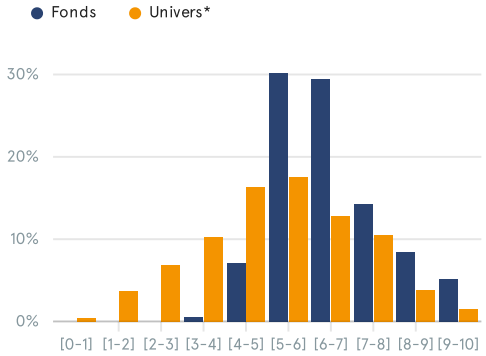

MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
Encore Capital Group Inc	0,54%	3,84
Teva Pharm Fnc Nl Ii	0,52%	4,10
Directv Holdings Llc	1,11%	4,22
Sherwood Financing Plc	0,78%	4,39
Sabre Glbl Inc	0,12%	4,44

La Française Carbon Impact 2026 R

*Univers: 30% Bloomberg Global Aggregate Corporate, 70% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index

EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis

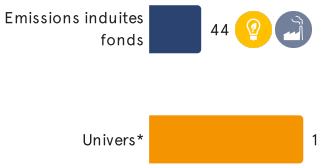

Réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'univers*	66%

RÉPARTITION THÉMATIQUE

En % actif

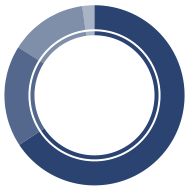

Bas Carbone	64,23%
Transition	17,80%
Ambitions requises	13,55%
Non Classifié	2,15%

PRINCIPAUX GREEN BONDS

Emetteurs	% actif	Score ESG	Score Carbon Impact
Volkswagen Interna. Finance	1,15%	5,91	6,82
Unicaja Banco Sa	1,09%	6,08	5,36
Abanca Corp Bancaria Sa	1,04%	5,85	5,35
Kutxabank Sa	0,98%	5,67	5,13
Unicredit Spa	0,91%	6,31	7,97

Green Bonds:	9,44%

DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator)

Empreinte Carbone
66%
inférieure
44 tCO2/m contre 128 tCO2/m*

Economie d'énergie de
2 100
foyers pour 1 an

3 600
voitures ôtées de la route pendant 1 an

730 000
sacs poubelles recyclés

150 000
arbres à planter pour compenser les 200m€ investis (en supposant 10 ans de croissance par arbre)
430 000 si investis dans l'univers*

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone: l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: Σ (i à n) (investissement i / Enterprise value) / (Valeur du portefeuille) × Emissions de l'émetteur i

Green Bonds : Une obligation verte est émise par une entreprise afin de financer ou refinancer des projets à impact environnemental positif selon la taxonomie des « green bond principles ».

Bas Carbone : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie bas carbone, la trajectoire de son intensité carbone est bien en-dessous de la trajectoire 2 degrés (voire 1.5 degrés) de référence de son secteur.

Transition : cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire Si une entreprise appartient à la catégorie transition, la trajectoire de son intensité carbone est alignée ou en dessous de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur

Ambitions requises : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition ambitions requises, la trajectoire de son intensité carbone est en forte diminution mais la stratégie de l'entreprise manque encore un peu d'ambition pour être alignée avec le 2 degrés de référence de son secteur à 2030.

Retardataires : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie retardataires, la trajectoire de son intensité carbone est bien au-dessus de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.

La Française Carbon Impact 2026 R

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.
Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est la France.
Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.
En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.
Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.
Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.
La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française (www.la-francaise.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.
Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" (www.acp.banque-france.fr), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne
Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne
Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie
Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni
Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse
Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports Annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Information importante pour les investisseurs à Singapour
Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.
L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.
Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.
La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.
Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.
3 catégories de produits :
1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.
2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.
3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Spread moyen : moyenne pondérée du spread des obligations en portefeuille. Il représente pour une obligation l'écart entre le taux de rentabilité actuariel et celui d'un emprunt sans risque de durée identique. Le spread est naturellement d'autant plus faible que la solvabilité de l'émetteur est perçue comme bonne. Calculée sur la poche obligataire.